



Christelle Seigneur  
Adjointe au maire d'Étioilles

Objet : subvention 2026

Nos réf. CS/II/140/2026

Dossier suivi par Isabelle Lung

Tél. 01 60 75 03 09

vielocale@etiolles.fr

Étioilles, le 16 décembre 2025

Madame, Monsieur

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier de subvention 2026, je vous remercie de nous le retourner **complet** et à jour de toute modification administrative. L'ensemble de ces éléments doit nous parvenir au plus tard le :

**Vendredi 30 janvier 2026**

**Mairie d'Étioilles**

1 rue de Thouars

91450 Étioilles

Demande de subvention

Tout dossier incomplet ou demande parvenue après cette date pourra ne pas être recevable.

Vous trouverez dans **le dossier de subvention** le coût des salles ce qui vous permettra de l'inclure dans votre compte de résultat et dans votre budget prévisionnel.

Dans le compte de résultat 2025 et dans le budget prévisionnel, merci de préciser l'excédent ou perte de l'exercice ainsi que vos réserves financières.

Je vous rappelle que l'attribution des subventions sera soumise à la signature par les responsables des associations du Contrat d'Engagement Républicain.

Le service Vie Locale se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Christelle Seigneur**

Adjointe au maire  
chargée de l'Environnement  
de la Transition écologique  
Et de la Vie Associative

